

EXAMENS PROFESSIONNELS
PIECES A FOURNIR AVEC LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

POUR TOUS LES CANDIDATS INDIVIDUELS

- ☐ Confirmation d'inscription datée et signée ;
- ☐ Photocopie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- ☐ Attestation de recensement ou certificat de défense et citoyenneté pour les candidat(e)s âgés(es) de moins de 25 ans ;
- ☐ Certificat médical attestant l'aptitude ou l'inaptitude aux épreuves obligatoires (sauf candidats conservant le bénéfice des notes d'EPS) – Les épreuves choisies devront être précisées dans le certificat médical ;
- ☐ Une assurance individuelle Responsabilité Civile pour les candidats inscrits aux épreuves d'EPS ;
- ☐ Attestation de formation à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (arrêté du 22 juillet 2019), pour les spécialités suivantes :

Baccalauréat professionnel	Certificat d'Aptitude Professionnelle
Aménagement et finition du bâtiment	Métallier
Ouvrage du bâtiment : métallerie	Maçon
Technicien d'étude du bâtiment	Peintre-applicateur de revêtements
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre	

- ☐ Justificatif d'expérience professionnelle pour les CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance et Pâtissier (cf. référentiels des spécialités)
- ☐ La demande d'aménagement des conditions d'examens pour les candidats en situation de handicap et toutes les pièces justificatives ;

CANDIDATS S'ETANT DEJA PRESENTES A L'EXAMEN SOUS STATUT SCOLAIRE

- ☐ Livret scolaire ;
- ☐ Attestations de stages précisant la durée totale effective.

CANDIDATS INSCRITS AU TITRE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE 3 ANS

- ☐ Certificat(s) ou attestation(s) de travail mentionnant la fonction précise ou à défaut, la nature des tâches accomplies, et couvrant 3 ans d'expérience professionnelle effective dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier qualifié, dans un domaine professionnel en rapport avec la spécialité présentée.

CANDIDATS DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (CNED)

- ☐ Certificat de scolarité ou une confirmation d'inscription au CNED ;

CANDIDATS DEMANDANT LE BENEFICE/REPORT DES NOTES

- ☐ Copie du relevé des notes de la dernière session présentée et dans la même spécialité (ou spécialité correspondante en cas de modification réglementaire) ;

CANDIDATS DEMANDANT LA DISPENSE D'EPREUVES

- ☐ Copie du diplôme ouvrant droit à dispense (à partir du niveau IV et plus : tous baccalauréats, BTS) ; ou
- ☐ Copie du relevé des notes de la dernière session présentée dans une spécialité différente ; ou
- ☐ Copie du relevé des notes obtenues dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE)